



Jun 2022 - N°2

ARAA actus

La newsletter des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement



Edito

MERCI !

C'est le premier mot qui nous vient à l'esprit pour ce nouveau numéro de l'ARAA Actus. Quel plaisir cela a été pour nous de vous réunir à Bapaume le 28 avril dernier, à l'occasion du 1er séminaire des ARAA. Après l'édition spéciale que vous avez reçue il y a quelques jours, ce numéro revient sur les chiffres et les grands temps forts du premier séminaire.

Vos retours nous donnent encore plus l'envie d'avancer et de développer des actions. Il faut dire que les perspectives sont nombreuses au regard des propositions qui ont été faites à Bapaume.

Un **webinaire**, prévu **le 28 juin**, sera l'occasion de revenir sur ces propositions et de consolider avec vous les actions à mettre en œuvre dans les deux années à venir.

Ce numéro est aussi l'occasion pour nous d'**amorcer des actions** qui se sont dégagées dans les travaux du 1er séminaire :

- **favoriser l'interconnaissance et l'interterritorialité** : un premier portrait de SCoT a été réalisé et chaque numéro sera l'occasion de mettre en avant un ou plusieurs SCoT ;
- **relayer les travaux des partenaires** : cette édition met en avant quelques manifestations à venir. Les prochains verront la présentation de partenaires, de leurs missions, des interviews d'acteurs...

Vous retrouverez également l'état d'avancement de travaux engagés par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 : l'OCS2D, les travaux en cours sur les formes urbaines innovantes sobres en foncier...

Bonne lecture !

*Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
et Aurore Hède, en charge de l'animation régionale*

AU SOMMAIRE

Édito	1
Retour sur le 1er séminaire des ARAA	2
Portrait de SCoT : le SCoT du Pays de Bray	4
La donnée OCS2D sur l'occupation du sol décolle !	6
Un stage, deux missions	7
L'écho des partenaires	8



Rédaction et conception graphique :
Région Hauts-de-France
Agence Hauts-de-France 2020-2040
Service Aménagement régional

Illustrations :
Crédits photo : Région Hauts-de-France

<https://2040.hautsdefrance.fr/araa>



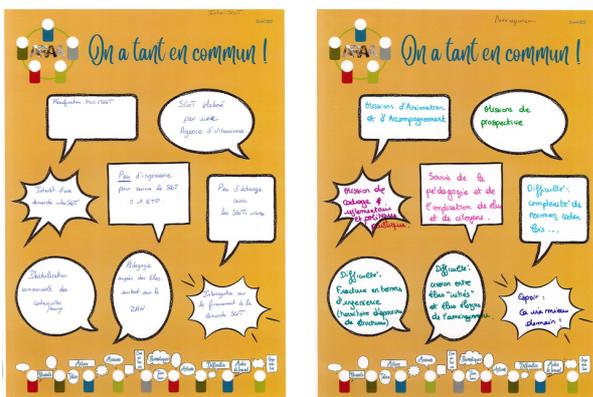
Retour sur le 1er séminaire des ARAA

Près de 50 participants dont une vingtaine de territoires de SCoT étaient présents à Bapaume le 28 avril dernier pour le 1er séminaire des ARAA.
 Objectif de la journée : faire connaissance et co-construire le plan d'actions 2022-2023.

De cette journée sont ressortis :

1/ **des points communs** en termes de thématiques de travail, de métiers, de difficultés, de besoins... que ce soient entre SCoT ou entre partenaires des SCoT

"Nous sommes tous des acteurs des transitions"



2/ **une forêt** constituée de 9 arbres et donnant la vision des ARAA par les territoires et les partenaires de l'aménagement

"Espace de partage tout en convivialité où l'on croise nos savoir-faire pour une production de modèles innovants en termes d'aménagement"

*"ARAA = FAIRE
 F du facilitateur
 A des acteurs
 I de l'innovation
 R du retour d'expériences
 E pour échanges"*

"Espace de rencontre, où le collectif permet le partage mutuel de connaissances, dans le but de produire des outils pédagogiques, méthodologiques et innovants"

*"ARAA =
 (partage+co-construction)
 *
 Σ (solidarité, enrichissement, convivialité)
 +
 X l'inconnu...(et de la gourmandise)"*



Le séminaire en chiffre

44 Participants

20 Territoires de SCoT représentés

8 points communs à trouver

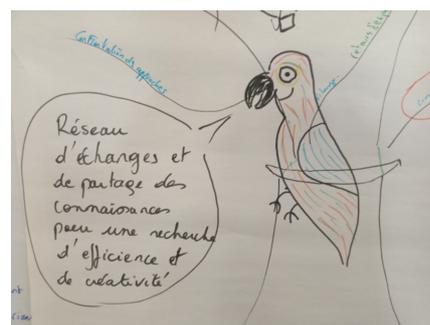
228 mots inscrits dans les arbres à idées

9 définitions des ARAA proposées

4 thématiques travaillées

20 actions proposées

2,5 kilos de chocolat et confiseries



Vous pouvez retrouver la synthèse de la journée dans l'édition spéciale de l'ARAA Actus téléchargeable sur le site de l'Agence Hauts-de-France, rubrique ARAA : <https://2040.hautsdefrance.fr/araa>

3/ **20 propositions d'actions sur 4 thématiques** (l'inter-territorialité, l'habitat de demain, le renouvellement urbain et les aménagements en termes de développement économique) :

"Développer l'interconnaissance entre les SCoT des Hauts-de-France"

"Methodologie commune de traduction des objectifs fonciers en objectifs de densité"

"ARAA de l'habitat"

"Les voies et moyens de traiter la vacance"

"Créer un référentiel d'exemples, de bonnes pratiques voire de contre exemples sur l'aménagement économique"

"Foncière rurale, késako ?"

"Cartographie à une échelle macro des îlots de faible performance énergétique"

...

Le tout avec dynamisme, enthousiasme, rires, dessins, ... et du chocolat !

Les retours

Satisfaction globale



Les techniques d'animation



Le lieu



On a senti **un réel besoin et plaisir des acteurs à se retrouver et à pouvoir travailler ensemble.**

« Un beau démarrage ! L'ensemble des participants semblait satisfait de cette première journée, de par les rencontres de partenaires et la prise de recul par rapport au quotidien. On a senti des attentes fortes pour la suite, ce qui laisse augurer de beaux échanges et travaux en perspective pour la période à venir. »

« C'est vraiment rassurant de rencontrer des personnes qui partagent le même quotidien, les mêmes problématiques, les mêmes aspirations. On se sent moins seul, c'est très précieux. »

"Il y avait un réel plaisir à se trouver et à se retrouver entre professionnels des Hauts-de-France."

"Merci pour l'organisation de cette journée qui nous sort de notre quotidien, dans une ambiance conviviale."

"Hâte de revenir pour travailler ensemble"

Il nous reste à **préparer la suite**. Nous analysons actuellement les différentes propositions d'actions (légitimité, opportunités, faisabilité) pour **bâtir le plan d'actions** qui, au regard de la richesse des débats, sera proposé sur 2022-2024.

Le plan d'actions sera présenté aux acteurs de l'aménagement à l'occasion **d'un webinaire qui aura lieu le 28 juin prochain de 9h30 à 12h**

Lien de connexion : <https://hautsdefrance.webex.com/hautsdefrance/j.php?MTID=m06f7d5e23421a8e11057d930fc1f02c8>



Le SCoT du Pays de Bray

Principales caractéristiques :



Département : Oise
244,8 km² sur 23 communes
 soit une densité de **74,7 habitants par km²**

18 294 habitants au 1er janvier 2022

1 EPCI = Communauté de communes du Pays de Bray

Les principales polarités : Saint-Germer-de-Fly (1 709 hab.), Lachapelle-aux-Pots (1 660 hab.), Ons-en-Bray (1 399 hab.), Saint-Aubin-en-Bray (1 165 hab.) et Sérifontaine (2 739 hab.).

Son état d'avancement : SCoT approuvé le 13 novembre 2012 et maintenu en vigueur sans modification suite à l'analyse des résultats de l'application du schéma approuvé par le conseil communautaire le 12 novembre 2018.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (P.A.D.D.) du SCoT du Pays de Bray fixe trois axes de développement majeurs :

- I – Une trame économique permettant le maillage de tout le territoire ;
- II – Une trame urbaine, résidentielle et de services autour de polarités à développer ;
- III – Une trame environnementale pour la préservation et la valorisation du Pays de Bray.

Ces différents axes sont déclinés en 8 actions :

- 1 Une croissance démographique maîtrisée ;
- 2 Développer l'emploi et l'économie locale ;
- 3 Affirmer les futurs pôles de centralité du Pays de Bray ;
- 4 Un positionnement affirmé : aller vers un « Grand Pays de Bray » ;
- 5 Améliorer les conditions de mobilité, interne au territoire, entre pôles de centralité, et également vers les grands pôles d'emplois et de services ;
- 6 Valoriser les centres bourgs ;
- 7 Diversifier le parc de logements ;
- 8 Mettre la gestion environnementale au cœur du projet d'aménagement et de développement du territoire.



Gouvernance

Structure porteuse : CC du Pays de Bray
 Président : Monsieur Jean-Michel DUDA

L'équipe en charge du SCoT :

- Eloïse BERTOGLI, Directrice Générale des Services ayant élaboré le SCoT du Pays de Bray
- Alexandra NAUWYNCK, Chargée de mission PLUi/SCoT en charge de son suivi

Le **Document d'Orientations et d'Objectifs** du SCoT du Pays de Bray exprime les orientations et actions qui visent le développement cohérent et harmonieux du territoire selon une stratégie synthétisée ci-après :

AXE 1. Le développement économique et commercial («un territoire qui affirme son rôle économique») : Les propositions d'actions à mettre en œuvre concernent le développement économique, la préservation et la valorisation de l'agriculture ainsi que le développement du tourisme.

AXE 2. Le document d'aménagement commercial (DACOM) («un territoire qui préserve et développe son commerce de proximité») vient préciser la politique en matière commerciale.

AXE 3. La gestion de l'environnement et des paysages («un territoire qui affirme son potentiel environnemental») : Cette orientation générale s'articule autour de l'organisation de la trame verte et bleue, des modalités de protection et de mise en valeur de cette trame, des éléments de paysage emblématiques et la gestion des entrées de ville et enfin la gestion des risques, des ressources et des nuisances.

AXE 4. Un développement résidentiel lié à l'organisation des transports sur le territoire («un territoire qui affirme son mode de développement qualitatif») en mettant l'accent sur les infrastructures et équipements associés et un développement résidentiel en lien avec une qualité urbaine renforcée.

La parole à...

Eloïse BERTOGLI

Directrice générale des services ayant participé à l'élaboration du SCoT

Lors de ma prise de poste en tant que DGS à la CC du Pays de Bray, le SCoT a été le premier dossier à lancer.

Il s'agissait d'élaborer un SCoT afin de permettre la poursuite du développement du territoire. De fait, il était le 1er document stratégique élaboré par la CC du Pays de Bray.



Crédit photo : CC du Pays de Bray

De gauche à droite : Alexandra NAUWYNCK, Jean Michel DUDA, Eloïse BERTOGLI

Une expérience positive à valoriser dans le cadre du SCoT ?

L'élaboration du SCoT a permis aux élu.e.s communaux et intercommunaux de se questionner sur leur territoire intercommunal et son avenir en préparant un projet de territoire commun.

Des enjeux, qui ont ainsi été partagés avec une vision à long terme, ont ainsi été affirmés à travers le SCoT. Ce furent les premiers engagements de la collectivité sur des enjeux qui étaient nouveaux pour le territoire du Pays de Bray comme l'énergie, ou les transports. Les élu.e.s communautaires ont alors pu se saisir de problématiques qu'ils n'avaient jusque là pas abordées, comme le développement économique, ou l'environnement.

La communauté de communes du Pays de Bray s'est développée et aussi structurée en interne. Un service « urbanisme » a alors été créé et mutualisé en 2015. C'est aujourd'hui la chargée de mission PLUiH/SCoT, Alexandra Nauwynck qui participe et intervient lors des séminaires et ateliers en rapport avec le SCoT.



Crédit photo : CC du Pays de Bray

Alexandra NAUWYNCK,

chargée de mission PLUi/SCoT, en charge de son suivi

Vous avez participé au 1er séminaire ARAA : votre ressenti, quelles suites attendez-vous, quel intérêt à suivre les travaux pour vous aujourd'hui ?

Ce premier séminaire a été le reflet d'une grande convivialité, d'un respect mutuel et la recherche de positivité. Il a été le résultat concluant d'échanges entre techniciens hétérogènes qui ont pour but commun de faire émerger des pistes d'actions concrètes pour accompagner nos élus à relever les défis de demain : zéro artificialisation nette, impacts du réchauffement climatique, concilier la préservation de l'environnement et le développement urbain et économique...

La suite à donner à ce séminaire est de poursuivre, sur le ton de la bonne humeur et avec beaucoup de friandises, les échanges amorcés par le croisement des points de vue, des expériences et savoir-faire de chacun avec l'intérêt commun de mettre en place des ressources qui permettront à tous (techniciens et élus), dans leur territoire respectif, de tendre vers un développement durable.

C'est avec une grande envie que j'aurai le plaisir de vous revoir prochainement avec un intérêt d'apprendre et de m'enrichir beaucoup grâce à vous tous !

La donnée OCS2D sur l'occupation du sol décolle !

Effervescence sur le terrain et dans les géoserveurs depuis ce mois d'avril. En effet le projet de base de données OCS2D connaît un coup d'accélérateur avec les premiers tests de la méthodologie et les premières formations à destinations des futurs utilisateurs de cette donnée : EPCI, SCOT, PNR, agglomérations, etc.

L'Occupation du Sol à 2 Dimensions (OCS2D) est issue de l'interprétation de photos aériennes croisées avec différentes bases de données géographiques existantes. Elle **analyse en parallèle le couvert du sol** (ce qui est présent physiquement à la surface) **et l'usage du sol par l'Homme** (activités agricoles, transports, commerces, infrastructures publiques, etc.).

Le projet actuel vise à établir un premier millésime régional homogène 2021 sur la base du modèle de donnée co-construit et expérimenté pour 2005 et 2015 dans l'ex-NPDC.



Les 26, 27, 28 avril et 3 et 4 mai s'est déroulée une phase de calage dans 10 zones tests réparties sur les Hauts-de-France. Cette phase consiste à vérifier si les données photo-interprétées correspondent bien à la réalité de terrain et à la nomenclature, **avec une qualité homogène sur l'ensemble du territoire régional. Un point important car l'OCS2D servira notamment à calculer les indicateurs sur l'artificialisation des sols.**



Le projet est coordonné par la plateforme régionale Géo2France (www.geo2france.fr) avec les cofinancements acquis de la Région, du SGAR, de la DREAL, de l'EPFLO et de l'EPF Hauts-de-France. Un cofinancement FEDER post-2020 sera également sollicité. La maîtrise d'ouvrage est portée par la Région, qui a signé le marché fin 2021. Les prestataires retenus sont Collecte et Localisation Satellite (CLS) pour la production de la donnée, et TTI-Toposphère pour le contrôle qualité externe.

Une démarche exigeante mais aussi participative, car tous les acteurs locaux intéressés sont invités à contribuer au contrôle qualité de la donnée : rendez-vous sur le groupe-projet Géo2France dédié à ce projet !

<https://www.geo2france.fr/portail/groupe-thematique/occupation-du-sol-comite-technique-ocs2d>



Un stage, deux missions



Léa SPLINGART

Future professionnelle de l'aménagement du territoire, j'ai la chance d'avoir obtenu, à la Région, un stage de fin d'étude de Master 2 Urbanisme et Aménagement, spécialité Environnement et Ville Durable de l'Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille (IAUGL). Après avoir suivi la majorité de ma scolarité dans la région, sur la Côte d'Opale puis en hypokhâgne et khâgne à Douai, j'ai découvert le domaine de l'urbanisme à Montpellier où je préparais le concours de Science Po.

Déjà sensibilisée aux enjeux environnementaux, je découvrais la transposition concrète de leurs conséquences sur l'urbain et les capacités de résilience des territoires, ce qui m'a convaincu à choisir l'urbanisme. Les trois années passées à l'IAUGL ont été très formatrices et valorisantes. Nous avons notamment eu l'opportunité de travailler sur le réaménagement et la revégétalisation de la rue Solférino et de présenter nos propositions à des élus de la mairie de Lille. Nous avons également mené un atelier d'un semestre sur l'urbanisme post-covid avec l'AGUR, dont le format vidéo e-petit dej a été publié sur leur site.

Stagiaire à l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 depuis avril, je suis en charge d'**une mission sur les formes urbaines innovantes sobres en foncier.**

En effet, dans le cadre des ARAA, il s'agit de rechercher, d'analyser et de valoriser les projets innovants en sobriété foncière de la Région ou applicables à la Région.

Notre ambition est de promouvoir les méthodes et les savoir-faire qui ont permis la réalisation de ces projets. Ces exemples pourraient faire l'objet d'une publication à destination de l'ensemble des ingénieries des Hauts-de-France.

L'objectif est de participer à approfondir les ressources des ARAA sur la gestion économe de l'espace afin d'accompagner au mieux les territoires.

Si vous souhaitez contribuer, nous sommes à la recherche de projets :



Quels types de projets ?

logement, tissu d'activité économique, équipements publics ou tissu mixte



Dans quels types de communes ?

rurale, péri-urbaine, en ville moyenne ou en agglomération



Quels sont les éléments indispensables pour que le projet entre dans le cadre recherché ?

Le projet ne doit présenter **aucune artificialisation ajoutée** et doit **prendre en compte son environnement urbain.**



Corbie (80)
et Bailleul (59)



2 communes
ayant bénéficié
du dispositif
CVCB

Une deuxième étude m'a été confiée. Elle consiste à développer une **méthodologie d'analyse du dispositif des études de faisabilité du programme Centres-villes-Centres-bourgs (CVCB)** afin que la Région puisse en tirer des enseignements.

Le dispositif CVCB a permis d'accompagner 28 communes grâce à l'ingénierie d'un groupement de bureaux d'études. Ainsi, il s'agit d'analyser l'action régionale et de mobiliser ces études pour mieux comprendre les problématiques de redynamisation des centres-villes et des centres-bourgs.

Pour plus d'informations, contributions :
Léa SPLINGART, lea.splingart@hautsdefrance.fr

L'écho des partenaires

Une série de webinaires sur l'intégration de la biodiversité dans les documents de planification

L'Office Français de la Biodiversité (OFB) et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) s'associent pour proposer une série de **4 webinaires les 17/06, 24/06, 01/07 et 08/07**.

Chaque webinaire comportera plusieurs interventions : des exposés d'experts sur la thématique du webinaire et des témoignages de collectivités territoriales ayant investi le sujet.

Plus d'informations :

<https://info-cnfpt.fr/ViewOnline.php?&emtr=10683-524172-HGltvjv-4&extc=HGltvjv>

NB : ces webinaires seront également disponibles en replay sur les e-communautés « Urbanisme et Aménagement » et « Nature et Environnement » du CNFPT

Zéro Artificialisation Nette, le rôle des Parcs naturels régionaux

La mission Urbanisme et paysage de la Fédération des Parcs propose pour son webinaire mensuel de juin d'explorer le rôle des Parcs naturels régionaux dans le décret Zéro artificialisation nette.

État d'avancement sur les décrets ZAN, ZAN et participation des habitants, la question de réinvestir les centres-bourgs, la plus value des PNR et leur savoir-faire... seront à l'ordre du jour de ce webinaire.

Plus d'informations : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/agenda/federation/zero-artificialisation-nette-le-role-des-parcs-naturels-regionaux#top>

"Zéro Artificialisation Nette : De l'observation à l'action - Quelles stratégies foncières ?"

Le jeudi 17 novembre 2022 à Soissons – Les inscriptions sont ouvertes !

Cet événement, organisé par l'Établissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne, permettra aux acteurs du foncier et de l'aménagement (élus locaux, opérateurs, agents des collectivités locales et de l'Etat, partenaires,...) d'échanger sur cette thématique autour de tables rondes, de débats et d'un cocktail déjeunatoire.

Programme détaillé à venir

Lien d'inscription : <http://url.me/ZBSrm>

ÉVÉNEMENT À VENIR

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : DE L'OBSERVATION À L'ACTION
Quelles stratégies foncières ?

Jeudi 17 novembre
9h-16h30

SOISSONS
Cité de la Musique et de la Danse
Parc Gouraud
9 allée Claude Debussy
02200 Soissons

AU PROGRAMME
Tables-rondes, échanges, débats
Cocktail déjeunatoire

INSCRIPTIONS
Cliquez [ici](#) pour vous inscrire
Mail : marie.cantillon@epflo.fr
Tél : 03 44 10 20 10

epflo **GRANDSOISSONS** **ASSOCIATION DES EPFL**

Des événements, des témoignages... que vous voulez voir relayer dans l'ARAA Actus ?
N'hésitez pas à nous transmettre les informations par mail : aurore.hede@hautsdefrance.fr
Un numéro prévu par trimestre

RETROUVER L'ACTUALITÉ ET LES PUBLICATIONS DES ARAA :
<https://2040.hautsdefrance.fr/araa/>

VOS INTERLOCUTRICES :
Dominica Wecxsteen, pilote des ARAA
Aurore Hède, animation régionale

